

Compte rendu de la session ordinaire du Comité National ITIE-Congo du 28 octobre 2021

Le jeudi 28 octobre 2021, s'est tenue à Brazzaville en visioconférence, la sixième session ordinaire du Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives et forestières de la République du Congo.

La session était placée sous la présidence de Monsieur Ludovic NGATSE, Ministre Délégué auprès du Ministre des Finances et du Budget, en charge du Budget.

Après examen, l'ordre du jour suivant a été adopté

- 1- Vérification des présences ;
- 2- Rapport ITIE 2019-2020- Etude de cadrage ; Présentation de l'Administrateur Indépendant, Monsieur MAHER KABSI du cabinet BDO.
- 3- Validation de la République du Congo : Enjeux et défis ;
- 4- Divers :
 - Date de la prochaine session ;
 - Point sur la Propreté réelle

Monsieur le Ministre Délégué en charge du Budget a ouvert la séance en présentant des excuses à tous les participants en raison du retard causé dans le démarrage des travaux de la session.

Abordant le premier point, relatif à la vérification des présences, le ministre, président de séance a constaté que toutes les sensibilités concernées étant représentées, les travaux de la session pouvaient démarrer.

Concernant le deuxième point à l'ordre du jour, le président de séance a fait la présentation de l'administrateur indépendant, Mr MAHER KAPSI du cabinet BDO, qui pour des raisons justifiées a été reconduit par le comité national ITIE Congo pour rédiger le rapport ITIE pour les exercices 2019-2020.

Le Ministre a par la suite demandé à l'administrateur indépendant de faire la présentation de l'étude de cadrage de ce rapport unique qui concerne les exercices 2019 et 2020.

L'étude de cadrage a dit l'administrateur indépendant s'est basée sur les données à lui transmises par les administrations publiques gouvernementales.

Elle a porté essentiellement sur :

- La proposition de seuil de matérialité pour les exercices 2019&2020 ;
- La proposition du périmètre de conciliation pour les exercices 2019&2020 ;
- La proposition du processus visant à garantir la crédibilité des données ; et



- La proposition du niveau de désagrégation à appliquer aux données qui seront publiées.

Le processus de l'étude de cadrage va s'articuler sur :

- L'analyse des documents juridiques et fiscaux et recensement des flux de paiement dans le secteur des industries extractives ;
- Compilation des données et statistiques sur l'industrie extractive ;
- La détermination d'un seuil de matérialité et proposition du périmètre du rapport ITIE 2019 & 2020 ;
- L'établissement des schémas de circulation des flux de paiement dans le secteur extractif ; et
- L'établissement du formulaire de déclaration ITIE 2019 & 2020.

Les secteurs à couvrir concernent :

- Pour le secteur Hydrocarbures, l'exploitation et l'exploration ;
- Pour le secteur minier, l'exploitation et l'exploration minière industrielle et l'exploitation minière artisanale ;
- Pour le secteur forestier, l'exploitation forestière.

L'administrateur indépendant a ensuite énuméré les types de permis concernés par secteur pour les exercices 2019 & 2020.

Suite à cette présentation, plusieurs interventions notamment de la société civile ont été enregistrées :

Tous ont souhaité que le gouvernement, avec toutes les parties prenantes ne ménage aucun effort pour la mise en œuvre de l'ITIE dans notre pays.

Le collège de la société civile a cependant déploré le fait que pendant près de huit mois les activités du comité national ne se soient pas réalisées effectivement, en raison de la pandémie du Covid-19 ayant ralenti l'ensemble des activités dans tous les domaines de la vie. De même que l'absence d'un plan de travail.

Le troisième point à l'ordre du jour relatif à la validation du Congo inscrit par le collège de la société civile a attiré toute l'attention de la session.

En effet, après la deuxième validation, le Congo tend vers une troisième. Bien qu'ayant maintenu son statut de pays conforme, le Congo doit encore fournir de grands efforts pour parvenir au statut de pays satisfaisant. A cet effet, il reste confronté encore à plusieurs enjeux.

- Le premier enjeu, c'est de prévenir la suspension du pays car le retour à l'initiative dans ce cas n'est pas toujours facile,
- Le deuxième, c'est de poursuivre la participation du pays à l'ITIE. Le FMI à cet effet encourage la république à poursuivre la mise en œuvre de l'ITIE.
- Le troisième enjeu, c'est de mettre en œuvre les mesures correctives relevées par le Conseil d'Administration de l'ITIE lors de la seconde validation.

Le Congo doit se mobiliser et s'assurer qu'il est capable de maintenir sa participation à l'ITIE. Ainsi, le Gouvernement doit organiser des ateliers de vulgarisation, prendre

Stw

une loi pour la protection de la société civile, divulguer les contrats, divulguer les bénéficiaires ou propriétaires réels des entreprises. Prendre une loi dont le projet est en cours et savoir qu'une feuille de route existe à ce sujet appuyée par un contrat conclu avec un consultant choisi par le Comité National à cet effet.

En divers, le Secrétaire Permanent, dans le souci de faire que la troisième validation soit un succès a attiré l'attention du comité national sur la nécessité de procéder impérativement à la validation des documents ci-après :

- Les comptes- rendus des sessions antérieurs ;
- Le plan de travail 2020- 2021.

De même, il a souhaité l'organisation des ateliers et d'une session du Comité National au plus tard le 15 novembre 2021.

Le Ministre étant d'avis avec cette proposition, a retenu la date du 8 novembre pour l'organisation de cette session. Il a également souhaité qu'une autre réunion soit prévue pour l'adoption du rapport provisoire. Il a demandé à tout un chacun de s'y mettre afin que le rapport soit disponible en début de décembre 2021.

Pour terminer, le point inscrit aux divers par le collège de la société civile concernant la Propreté réelle a été abordé dans les points précédents. Faisant partie des exigences de la norme ITIE, ce point nécessite une attention particulière et fait partie des mesures à mettre en œuvre pour la troisième validation.

Brazzaville, 03 NOV 2021

**Le Secrétaire Permanent ;
du Comité National ITIE**



Florent Michel OKOKO

**Pour le Président du Comité National,
Ministre Délégué auprès du Ministre des
Finances ,du Budget et du Portefeuille
Public,
Chargé du Budget**



Ludovic NGATSE

LISTE DE PRESENCE RELATIVE A LA SESSION DU COMITE NATIONAL DE L'ITIE DU 28 OCTOBRE 2021

Lieu : Ministère des Finances et participation visioconférence

N°	Nom / Prénom (s)	Structure	Téléphone	E-mail	Signature
01	Pierre OBA Ministre d'Etat	Mines			
02	NGATSE Ludovic Ministre délégué	Finances			
03	Bruno Jean Richard ITOUA Ministre des Hydrocarbures	Hydrocarbures			
04	MAVOUNGOU Maurice Président de la commission économie et finance et contrôle	SENAT	05 528 13 17	mauricemavoungou@gmail.com	
05	IKAMA Jean-Jacques Conseil special	PM	06 667 58 67	ji-ikama@hotmail.com	
06	GREFFROY Patrick Directeur Général	IFO			
07	LAGER Florent Directeur Général	MPD	06 862 64 16	florent.lager@mpdcg.com lagerflorent@gmail.com	

0	OKOKO Florent Michel Secrétaire Permanent	ITIE	06 676 64 44	fmokoko@gmail.com	
08	MOUMBOULOU Joseph Directeur Général	Economie Forestière			
09	ELENGA Martice Directeur du Fonds forestier	Economie Forestière	06 953 00 00	elengamarice@gmail.com	
10	POATY Sebastien Brice Conseiller juridique	DG-SNPC			
15	THIRION Michel	Total		michel.thirion@total.com	
16	MOUNZEO Christian	PWYP	05 019 85 01	cmounzeo@yahoo.fr	
17	MACKOSSO Brice	PWYP	05 557 90 81	bricemackosso@gmail.com	
18	ONTSOUON Clovin Bozire	AGODEC	06 605 17 74	assenclovin@gmail.com	
19	AMPA Raoul	Université Marien Ngouabi	06 624 73 41 05 558 18 96	ampa_ampa@yahoo.fr	
20	ATIPO NSAI Sandrine	RPJ	06 633 10 39	sandrine.atipo@gmail	
21	LOUBAKI Orlove	AFJC	06	orloveloubaki@gmail.com	
22	MAVOUNGOU Alain				

23	Douane congolaise	Douane			
24	BABELA DEVONE				
25	IKIEMOU MOUANDZA Rose	SP-ITIE			
26	MAHER Kabasi	Cabinet BDO			
27	MFOUTOU KADO NELLY	AEP-PWYP		nmfoutou@gmail.com	
28					

N° _____/CN-ITIE-SP

LISTE DE PRESENCE RELATIVE A LA SESSION DU COMITE NATIONAL DE L'ITIE DU 28 OCTOBRE 2021

Lieu : Salle de Réunion de l'ITIE

N°	Nom / Prénom (s)	Structure	Téléphone	E-mail	Signature
01	NGUEGNA ABEL	SP/ITIE	06 958 90 97	abel.nguegna@gmail.com	
02	YOKA CHARMANT MARTIAL	SP/ITIE	06 632 53 91	ewossambiu@gmail.com	
03	ONDONGO BERNADETTE	SRBN	06 685 10 02		06
04	MOYE GERTRUDE	CCSC	06 407 18 11	gertrude-moyen77@gmail.com	
05	NGANGOULA CHARLOTTE	SP/ITIE	06 636 51 45	chgangoula@yahoo.fr	
06	KAMARA FATOU	SP/ITIE	05 627 27 28	kkamara92@gmail.com	
07	MBALOUA MARCEL	FONDATION NIOSI	06 654 54 95	mmbaloula@gmail.com	
08	LENGOUA CEDRIQUE	CHEF DE SERVICE DGT	06 654 82 35		
09	OKILASSALI Romuald	DRTV	06 702 88 66	romycokila39@gmail.com	
10	MOUTOU Jean Claude	SP-ITIE	06 873 09 19 05 567 03 34	jeclautou@yahoo.fr	
13					
14					